

INTRODUCTION

Au 19^e siècle, l'Occident entre dans une période d'impérialisme. Les puissances européennes colonisent de nouveaux territoires, en Afrique et en Asie dans le but d'augmenter leur puissance. Pour arriver à cette fin, les pays cherchent des matières premières. Les populations de ces territoires colonisés constituent des débouchés pour leurs produits. Les Européens souhaitent également augmenter leur influence au niveau international. Ils sont habités par un sentiment de supériorité face aux populations des pays colonisés et se croient chargés de la mission de civiliser ces peuples qu'ils voient comme étant inférieurs.

Cette colonisation aura des conséquences sur les populations qui seront exploitées et victimes de discrimination. L'Afrique se verra dominée sur les plans économique et culturel.

I. DEFINITION DE L'IMPERIALISME

L'impérialisme désigne un processus de **contrôle** ou de domination d'une entité **sur d'autres populations ou territoires**. Il est lié à la notion d'Empire, forme d'organisation politique née dans l'Antiquité.

II. L'IMPERIALISME FRANÇAIS EN AFRIQUE

1- L'aggravation contemporaine de la crise de l'impérialisme français

Un simple regard sur les évolutions des importations et des exportations de l'Afrique ces dernières décennies permet de visualiser la perte d'influence économique française et européenne sur le continent. Les données de la *CNUCED* [Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement] indiquent ainsi que l'Union européenne comptait pour 48.2 % dans les exportations africaines en 1995 et pour 33.2 % en 2019. Elles précisent également que 43 % des importations africaines provenaient d'Europe en 1995 contre 29.9 % en 2019. Concernant la place de la France, un rapport d'Hervé Gaymard [réalisé pour le ministère de l'Europe et des affaires étrangères] utilise l'expression « déclin relatif » pour qualifier l'évolution des échanges entre l'hexagone et le continent. Ce dernier qui porte un titre significatif [« Relancer la présence économique française en Afrique : l'urgence d'une ambition collective à long terme »] résume comme suit la situation :

Le déclin relatif de la présence économique française sur le continent africain est à la fois massif et soudain. Ce déclin relatif est très net : les parts de marché

de la France en Afrique ont été divisées par deux depuis 2001, de près de 12 % à environ 6 % [...]. Ce déclin relatif, très net, est d'autant plus spectaculaire que le poids de la France dans le commerce total des marchandises avec l'Afrique s'était maintenu, de 1970 au début des années 2000, autour de 15 %.

Le rapport souligne en outre que le « déclin des parts de marché françaises est particulièrement marqué en Afrique francophone [de 25 % en 2000 à 15 % en 2017]. Une étude de la COFACE [Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur] datée de 2019 précise que tous les grands secteurs d'exportation, à l'exception de l'aéronautique, sont touchés par ce « déclin relatif » : Machines, appareils électriques, Pharmacie, automobile, blé, etc. La perte de ces parts de marché selon cette étude provient de « la fulgurante progression de la Chine [...] En Afrique de l'Ouest, la percée de la Chine est encore plus notable si l'on inclut Hong Kong, qui s'est imposé comme un acteur important avec des gains de parts de marché de l'ordre de 10 points. » Plusieurs seuils symboliques sont dépassés : la Chine remplace la France à la place de premier exportateur vers l'Afrique en 2007 et l'Allemagne remplace la France à la place de premier exportateur européen en 2017. Ces quelques données mettent en exergue que de nombreux pays africains ont mis à profit le contexte de « mondialisation » et la multilatéralisation du monde qui l'accompagne pour sortir du face-à-face contraint avec l'ancienne puissance coloniale. Ils ont diversifié leurs échanges en s'appuyant sur les pays dits « émergents » et en particulier sur la Chine pour desserrer le carcan de la relation de dépendance caractéristique du colonialisme et du néocolonialisme. Ils ont mis en œuvre la logique de la « concurrence libre et non faussée » de la mondialisation capitaliste en la retournant contre un de ses promoteurs important : la classe dominante française.

2- La fabrique du consentement de l'opinion publique

La crise et le « déclin relatif » de l'impérialisme français, de même que l'activisme d'ingérence militaire qui en découle, se déploient cependant dans une séquence historique particulière caractérisée par une hausse massive de la paupérisation et de la précarisation, une montée de la colère et de la contestation sociale, une crise de légitimité du pouvoir d'État sans précédent depuis de nombreuses décennies. Du mouvement des Gilets jaunes à celui contre la réforme des retraites, des manifestations massives contre les crimes policiers à l'opposition à la loi sur la sûreté globale, de la grève longue des éboueurs à celles tout aussi durable de Chronopost ou de l'hôtel Ibis de Batignolles, etc., ce qui s'exprime de plus en plus c'est une distance et une rupture de la majorité de

la population d'avec le discours officiel de légitimation du néolibéralisme et de son austérité inéluctable. Le processus de fascisation que nous avons décrit dans nos derniers articles est une réponse à la fois à cette situation hexagonale et à la nécessité de préparer une opinion publique pour le moins indifférente à ces interventions militaires françaises [couteuses pour la nation mais rentables pour les monopoles de l'armement] et pour le mieux favorable.

C'est pour cette raison qu'une logique d'extrême-droitisation de la vie politique française a été déployée par le gouvernement lui-même : nomination de Gérard Darmanin, promotion du thème idéologique sur le séparatisme et loi sur le séparatisme, promotion du thème sécuritaire comme pôle central de la campagne des présidentielles, etc. Cette logique instrumentale d'État a été confortée par les mutations récentes du paysage audio-visuel qui avec le développement des chaînes comme CNews ont pour principal caractéristique de diffuser un discours du « déclin et du sursaut » qui est un des traits identitaires de l'extrême-droite et du fascisme. Elle a été renforcée par la logique de surenchère de la galaxie fasciste et/ou identitaire qui tient le même discours du « déclin et du sursaut » sur un plan général et au sein de certaines institutions en particulier [armée, police, etc. Si chacun joue ici sa partition pour ses intérêts propres, le résultat d'ensemble est la réunion progressive des conditions de possibilité d'une séquence fasciste non plus comme une hypothèse lointaine mais comme une perspective de court terme de réponse au « déclin relatif » national et international. Certes nous n'en sommes pas là et d'autres options existent encore pour la classe dominante. Cependant indéniablement le contexte idéologique promu, de même que les évolutions législatives sécuritaires, constituent des ingrédients d'une solution fascisante à la crise, surtout si on ne limite pas cette dernière à la seule figure du Rassemblement National et de Marine Le Pen. Comme nous l'avons souligné dans nos articles précédents, le fascisme contemporain ne se moule pas forcément dans les habits anciens. Il ne défile pas forcément en chemise brune et peut très bien s'acclimater au « costume-cravate » et même au « jeans et aux cheveux longs ».

I. L'IMPERIALISME FRANÇAIS EN ASIE

A- PREMIERE EXPOSITIONS EUROPEENNES EN ASIE

La première grande exploration européenne de l'Asie fut menée par Alexandre le Grand de par ses combats contre les Perses. Sa guerre conduisit son armée jusqu'à l'Indus, puis l'exploration continua au temps de la Rome antique. Les Romains avaient connaissance des terres lointaines comme la Chine. Le commerce entre l'Inde et les Romains d'Égypte par des bateaux qui naviguaient de port en port en mer Rouge, était significatif dans les premiers siècles de l'ère chrétienne.

a) EXPLORATION MEDIEVALES

Durant le XIII^e siècle et le XIV^e siècle, un certain nombre d'Européens, dont de nombreux missionnaires chrétiens, ont cherché à atteindre la Chine. Le plus célèbre de ces voyageurs était Marco Polo. Mais ces voyages eurent peu d'effets sur le commerce Est-Ouest en raison d'une série de bouleversements politiques en Asie dans les dernières décennies du XIV^e siècle, qui mirent fin à la poursuite de l'exploration européenne de l'Asie. La dynastie Yuan en Chine, qui avait bien accueilli les missionnaires et marchands européens, fut renversée et les nouveaux dirigeants Ming amorcèrent, suivant le courant du confucianisme, un repli de la Chine sur elle-même. Pendant ce temps, les Turcs Seldjoukides puis Ottomans ont consolidé leur contrôle de la partie orientale de la Méditerranée, fermant les principales routes commerciales terrestres. Ainsi, jusqu'au XV^e siècle, le commerce et des échanges culturels mineurs entre l'Europe et l'Asie étaient contrôlés par les commerçants musulmans.

b) VOYAGES MARITIMES PORTUGAIS

Les dirigeants d'Europe occidentale ont donc cherché de nouvelles routes commerciales. Les Portugais furent les premiers à tenter de trouver des routes commerciales océaniques. Henri le Navigateur fut l'un des principaux instigateurs de ces explorations. L'objectif de ces capitaines de marine était de rejoindre les Indes par la mer. Cela permit de franchir notamment le cap Bojador et de réfuter existences de monstres mythiques.

Jean II de Portugal fut instigateur à la fin du XV^e siècle de diverses expéditions à destination des Indes, notamment de Pêro da Covilhã et d'Afonso de Paiva par voie terrestre. En 1488, Bartolomeu Dias franchit le premier l'extrémité sud de l'Afrique (connue alors comme le cap des tempêtes). Alors que l'équipage de Dias le contraignit à rentrer, en 1497 le navigateur portugais Vasco de

Gama accomplit le premier voyage maritime de l'Europe vers l'Inde. En 1520, Ferdinand Magellan, navigateur portugais au service de l'Espagne, trouva la route traversant le détroit qui porte son nom et l'océan Pacifique.

CONCLUSION

Au terme de ce travail, un certain nombre de pistes se sont dégagées qui, espérons-le, permettent de répondre au moins partiellement à ces questions centrales. L'une de ces pistes a consisté dans l'étude des modalités selon lesquelles les historiens de l'époque coloniale ont été amenés à produire des connaissances sur le passé de l'Afrique et des Africains. Façonnée par des réseaux et des milieux spécifiques, articulée à des logiques de gestion des populations sur le terrain impérial, adossée à une vision consensuelle de la colonisation, l'historiographie de cette période a été dans le même mouvement bornée et aiguillonnée par ses conditions particulières de production. Bornée, parce que le contexte culturel et politique a contribué à construire des grilles de lecture pré-orientées des sociétés non-occidentales et a réclamé de la science mille justifications idéologiques à la domination...